

EVALUATION DE L'UTILISATION DES DISPOSITIFS D'INTUBATION DIFFICILE

EUR AR AR

Joannet B.¹, Verne L.², Poulat X.², Dietemann J.¹, Nuiry O.¹

¹ Service de Pharmacie des Dispositifs Médicaux Stériles, CHU de Saint-Etienne ² Service d'Anesthésie Réanimation, CHU de Saint-Etienne

2013 N° 60

Introduction:

Au CHU de Saint-Etienne, les dispositifs d'Intubation Difficile (ID) à usage unique (AIRTRAQ et FASTRACH) font l'objet d'un circuit de dispensation spécifique avec fiche de renouvellement nominative et justification des indications.

Les objectifs sont de sécuriser la mise à disposition de ces dispositifs d'urgence et d'en analyser le bon usage.







Masque laryngé Fastrach®

Matériel et méthodes :

Analyse des fiches de renouvellement

Période :

Juillet 2010 à Décembre 2012

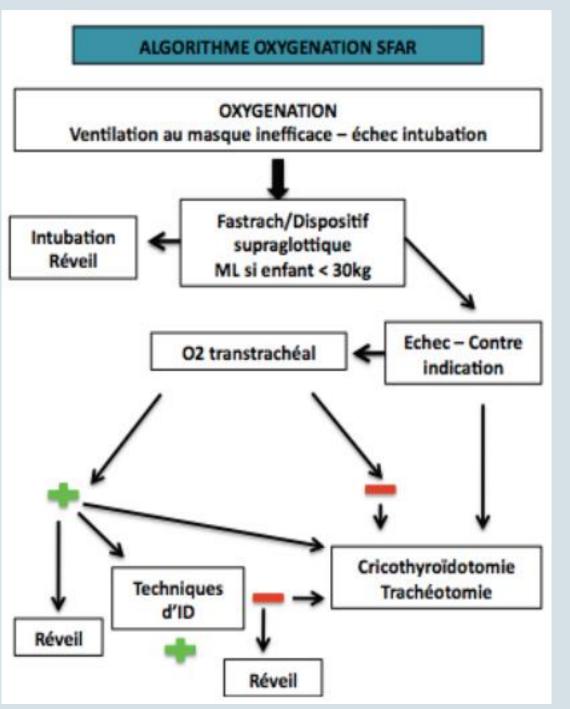
Données analysées :

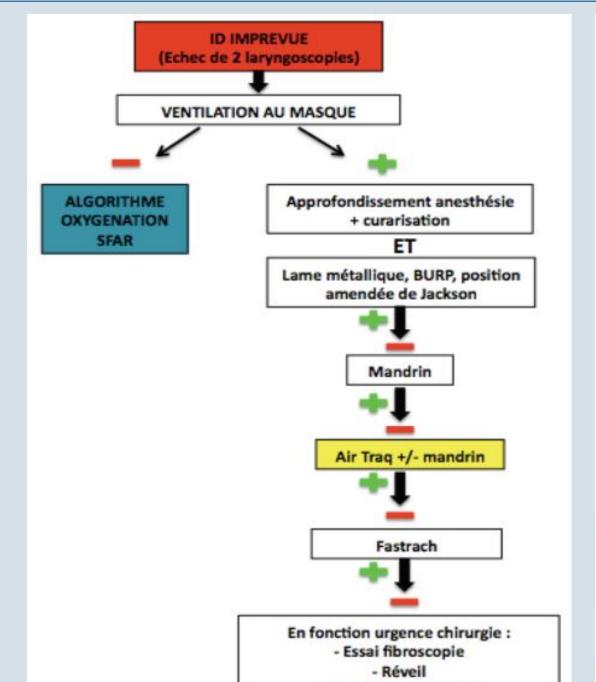
- Patients
- Services de soins
- Dispositifs médicaux utilisés
- Justifications d'utilisation

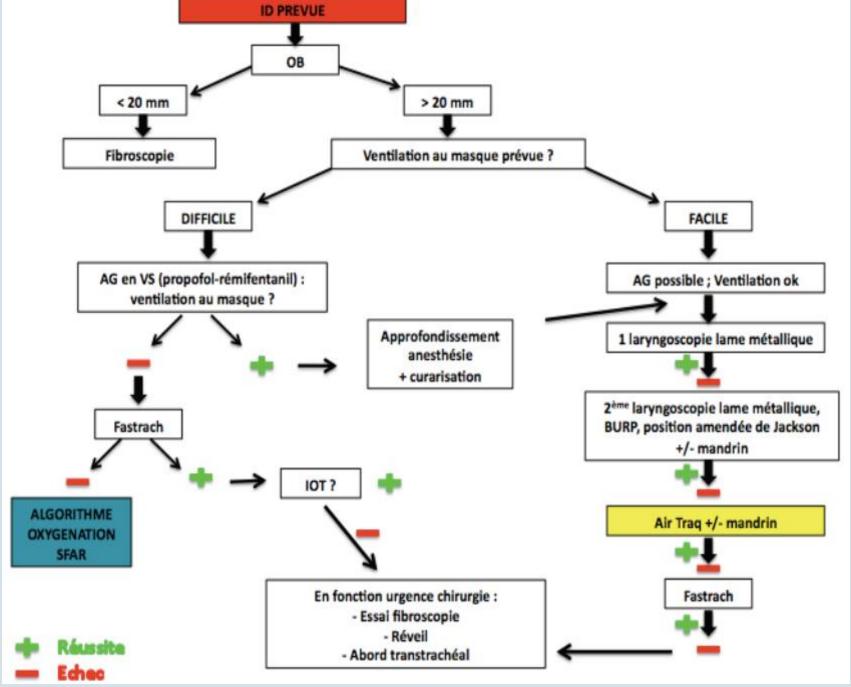
Justifications d'indications validées au CHU à partir des recommandations de la SFAR :

- <u>ID imprévue</u>: L'AIRTRAQ et le FASTRACH ne doivent pas être utilisés avant d'avoir optimisé les conditions d'intubation par tous les moyens habituels: ≥ 2 essais de laryngoscopie + vérification de la profondeur de l'anesthésie et curarisation + lame de laryngoscope métallique + position amendée de Jackson + BURP (backwards, upwards and rightwards pressure) ou technique alternative (mandrin de Cook).
- <u>ID prévue</u> :
- L'AIRTRAQ et le FASTRACH peuvent être utilisés en 1ère intention en cas d'impossibilité de mobilisation cervicale (fracture du rachis cervical, tige de Harrington, spondylarthrite ankylosante) ou mandibulaire, de tumeur ORL ou d'antécédents d'intubation difficile.
- L'AIRTRAQ et le FASTRACH peuvent être utilisés en 2ème intention lorsque l'ouverture de bouche est comprise entre 20 et 35 mm.

Arbres décisionnels élaborés par le Département d'Anesthésie-Réanimation (DAR) du CHU:

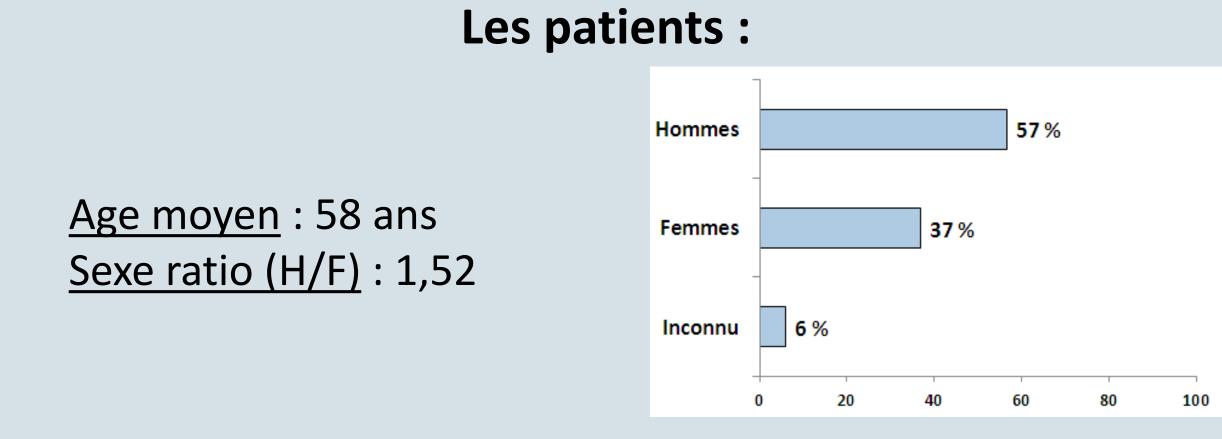


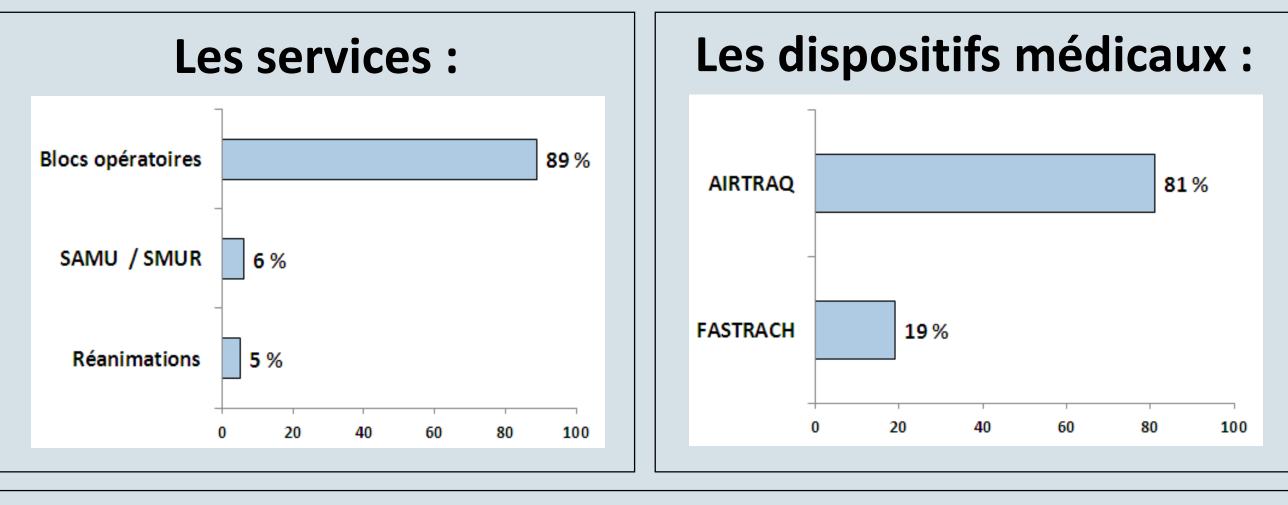


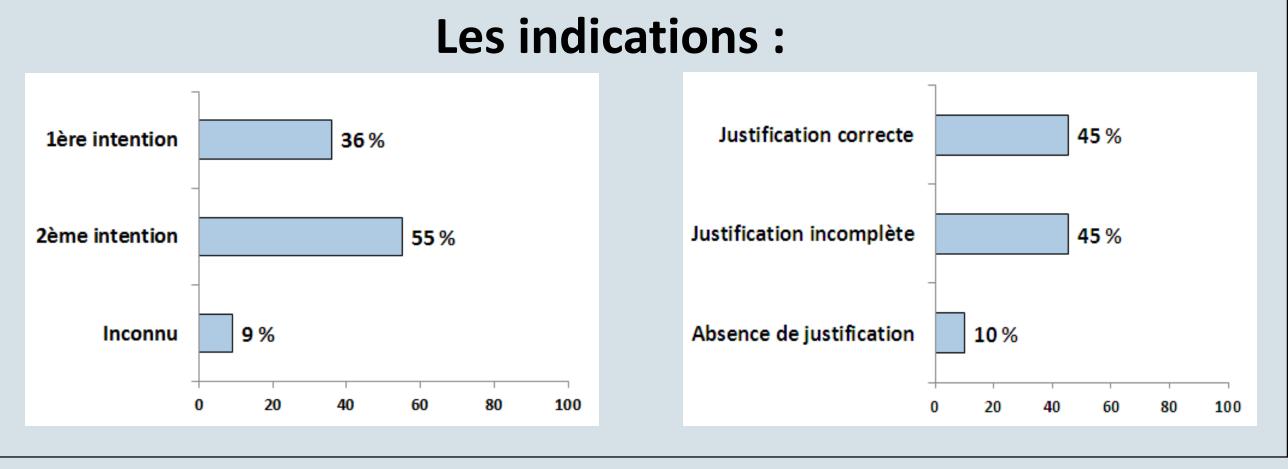


Résultats:

249 fiches de régularisation 258 dispositifs d'ID





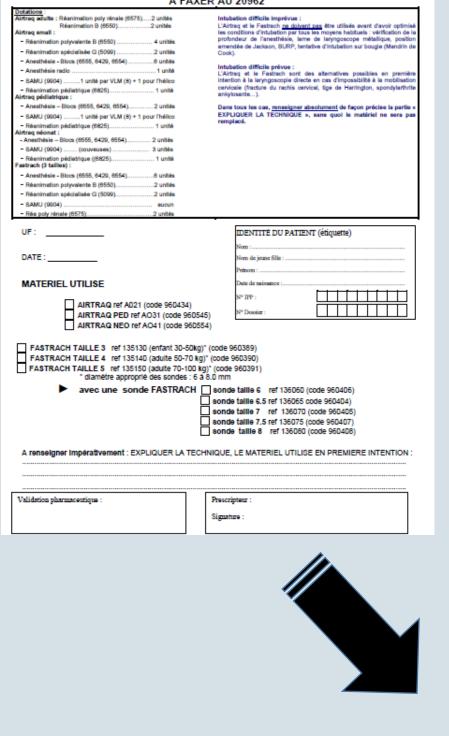


Discussion:

Une justification d'utilisation est renseignée sur 90 % des fiches de renouvellement, toutefois elles sont incomplètes dans la moitié des cas ce qui ne permet pas d'en valider l'utilisation conformément aux algorithmes.

Afin d'améliorer la qualité des informations la fiche a été actualisée : les justifications d'utilisation validées y sont prérenseignées.

Les arbres décisionnels élaborés par le DAR ont aussi été modifiés et diffusés à l'ensemble des utilisateurs.





□ INTUBATION DIFFICILE PREVUE

CAS 2 : Autres situations d'intubation difficile nécessitant l'utilisation du FASTRACH et / ou de l'AIRTRAQ en 2^{ème} intention

Nombre d'essai(s) de laryngoscopie(s)

Antécédent récent d'intubation difficile ayant nécessité un AIRTRAQ / FASTRACH

Position amendée de Jackson

o BURP

o Autre

Curarisation du patient

Curare(s) utilisé(s)

CAS 1 : Situations validées justifiant l'utilisation du FASTRACH ou de l'AIRTRAQ en 1^{ère} intention

D Tumeur ORL

Matériel(s) utilisé(s)

□ Lame métallique

Mandrin de Cook

□ Mobilisation cervicale impossible

Critère prédictif d'intubation difficile

Ouverture de bouche comprise

entre 20 et 35 mm

□ Mobilisation mandibulaire impossible

Conclusion:

Suite à la modification de la fiche et la diffusion des arbres décisionnels, nous pouvons espérer une amélioration des justifications d'utilisation des dispositifs d'ID.

Une nouvelle évaluation sera réalisée ultérieurement afin de juger de l'impact de ces actions.